

9 janvier 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le prochain projet de loi sur l'initiative économique et la création d'entreprises, Paris le 9 janvier 2003.

Monsieur le Président, cher Président, à qui je transmets, parce que je viens de le recevoir, les très cordiales amitiés du Premier ministre que vous avez évoqué gentiment.

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdemoiselles,

Messieurs les lauréats,

Mes chers amis,

Tout d'abord, Monsieur le Président, merci de vos bons vœux. Ces vœux des artisans boulangers, vous les avez exprimés une nouvelle fois avec chaleur, avec passion, avec humour, avec sincérité. Ils m'ont cette année encore beaucoup touché. J'y suis, chaque année, très sensible.

Je vous remercie de la confiance que vous avez évoquée. C'est pour moi chaque année un grand plaisir que de vous accueillir pour partager cette galette des rois chaque année plus belle et peut-être un peu plus grande et de le faire avec les Présidents des fédérations départementales de la boulangerie qui se sont joints à nous ce soir.

Permettez-moi, cher Président, de saluer François CARTRON, Président de la Confédération nationale de la pâtisserie et Michel DELOINGCE, président de l'Association nationale de la meunerie française. Hélas, vous l'avez évoqué en 2002, l'un de vos éminents anciens dirigeants nous a quittés. Je voudrais, moi aussi après vous, lui rendre hommage ce soir. Rendre hommage à Jean CABUT qui, ancien Président de votre Confédération, a été l'artisan de la loi du 25 mai 1998 reconnaissant la boulangerie traditionnelle. Sa disparition a fait beaucoup de peine à toutes celles et tous ceux qui l'ont connu. Intelligent, chaleureux et attachant, et son action a été, je crois qu'on peut le dire, unanimement appréciée.

Vous avez aussi réuni avec nous, Monsieur le Président, les lauréats des concours des meilleurs jeunes boulangers et pâtisseries. C'est une belle tradition à laquelle pour ma part je suis attaché. Vous me permettrez d'exprimer des vœux particuliers à leur intention pour leur dire naturellement mon estime pour les résultats qu'ils ont acquis et puis aussi mes vœux de réussite dans le beau métier qu'ils ont choisi.

J'ai une nouvelle fois le plaisir d'accueillir les élèves des classes de 6e et 5e de la Maison de la Légion d'Honneur des Loges et les jeunes filles de seconde de la Maison de Saint-Denis. Mon Général, Madame la surintendante, Mesdemoiselles, je vous souhaite la bienvenue à vous aussi. Je tiens à exprimer mes vœux pour vous-mêmes, pour vos familles, pour les vôtres, les plus sincères et les plus affectueux pour cette nouvelle année.

A vous toutes et tous, j'adresse aussi bien entendu ces vœux. A chacune et chacun de vous et à toutes celles et tous ceux qui sont engagés dans ces beaux métiers de la boulangerie et de la pâtisserie, je présente à la fois mes sentiments d'estime, mes encouragements et mes vœux d'épanouissement et de réussite personnelle. Car c'est mérité, vous êtes l'un des fleurons de notre gastronomie et donc de notre culture.

Je le disais déjà l'an dernier, je viens de l'évoquer ces galettes sont de plus en plus belles. C'est à nouveau vrai aujourd'hui grâce au talent de Monsieur Remy POTEY que je tiens à remercier tout particulièrement au nom de chacune et de chacun d'entre nous.

Il est réconfortant de constater la permanence de ces traditions qui créent depuis longtemps un

Il est réconfortant de constater la permanence de ces traditions qui créent depuis longtemps un lien social important dans notre pays. Partage du pain, c'est vrai est un élément essentiel du lien social de notre pays.

Cette galette des rois symbolise le partage et l'amitié, vous l'avez dit à juste titre Monsieur le Président des valeurs dont notre société a besoin et qui, à travers ses traditions, depuis les Rois mages, rappelle l'essentiel.

Aujourd'hui, en famille, entre amis, au travail, entre voisins, la galette des rois demeure en quelque sorte un rendez-vous du cœur.

C'est également, pour moi, l'occasion d'évoquer avec vous, après avoir entendu vos propos sur la partie, je dirai, professionnelle de votre intervention les difficultés mais aussi les enthousiasmes de votre profession.

L'an passé, nous partagions la galette quelques jours seulement après le passage réussi à l'euro. Nous nous félicitons de cette réussite et j'avais souligné ce que chacun savait, le rôle très important que, par leur fonction sociale, les boulangers avaient joué dans une meilleure compréhension de la part de nos concitoyens de cette révolution culturelle monétaire. Je vous avais remercié à juste titre de votre contribution déterminante à cette réussite. Vous avez été les premiers à manipuler, en quelque sorte chronologiquement, la nouvelle monnaie et à être confronté avec les nouveaux porteurs de cette nouvelle monnaie. Artisans, acteurs du commerce de proximité, partout en ville et à la campagne, vous avez joué dans ce domaine un rôle très important. Et vous continuez à le faire parce que nous avons encore beaucoup de nos compatriotes qui ont quelques difficultés à manier l'euro. Mais je sais que l'on peut toujours compter sur vous.

2002 a été aussi l'année de la décision de l'élargissement de l'Europe.

Je sais, et vous venez de le rappeler, Cher Président, que ces nouvelles frontières géographiques ne sont pas le sujet le plus prioritaire de vos métiers qui sont d'abord naturellement des métiers de proximité. Vos problèmes de frontières, ce sont d'abord les frontières de réglementations trop souvent inadaptées, c'est vrai. Nous nous en sommes encore tout récemment entretenus avec le Premier ministre et les ministres concernés. C'est vrai tout particulièrement pour les petites entreprises. Ce sont ces frontières que vous souhaitez voir bouger en priorité pour exercer votre activité dans de bonnes conditions et je vous comprends : simplification administrative, c'est ce que vous avez évoqué en prenant des exemples précis, respect de l'initiative et respect du risque à entreprendre, respect des savoir-faire sont bien au cœur de vos préoccupations. Je crois pouvoir vous dire qu'elles sont aussi au cœur des préoccupations actuelles du Gouvernement. En soumettant, dans les prochaines semaines, au parlement un projet de loi sur l'initiative économique, le Gouvernement va accomplir un nouveau pas important qui, je crois pouvoir vous le dire, va notamment dans le sens de vos préoccupations.

Après les premiers assouplissements apportés au dispositif des 35 heures, j'ai bien conscience du fait qu'ils ne répondent pas, je ne dirai pas à vos désirs, mais aux exigences de vos métiers et de celui d'ailleurs des petites et moyennes entreprises en général, -un dispositif que vous avez qualifié l'an passé de "véritable plaie d'Egypte"-, je m'en souviens. Le Gouvernement cherche à progresser en concertation après les réductions de cotisations sociales et après les baisses d'impôt appliquées en septembre dernier. Le Gouvernement veut aller plus loin. Le projet de loi que je viens d'évoquer va permettre de créer plus facilement une entreprise. Ce qui sera sans aucun doute favorable aux jeunes destinés à s'installer prochainement. Il va aussi permettre le financement et la transmission des entreprises, notamment des plus petites qui posent un problème certain à beaucoup d'entrepreneurs. Ainsi, l'initiative économique et la création d'entreprise seront mieux reconnues et plus accessibles. Je n'ai pas évoqué par prétérition le problème des 35 heures, je répète que j'ai bien enregistré les réflexions que vous avez faites à ce sujet.

C'est dans les petites entreprises, dans le commerce et l'artisanat, que se créent aujourd'hui la plupart des emplois en France. C'est dans ces secteurs, en priorité, que les frontières du possible doivent être déplacées, repoussées. C'est en faisant cela que des métiers retrouveront de l'attractivité pour les jeunes et seront à la fois créateurs d'emplois et de richesse.

Cette voie de la création d'entreprise doit et peut devenir très mobilisatrice pour les jeunes, en quête de métiers authentiques et de véritables engagements professionnels et personnels. Avec les organisations professionnelles de l'artisanat, c'est ce défi que les pouvoirs publics doivent relever. Les meilleurs jeunes boulangers et pâtisseries et aussi parce que je crois que bien qu'elle n'a pas pu venir aujourd'hui, il y a une meilleure jeune pâtissière cette année, sont là pour nous donner des raisons supplémentaires à la fois d'espérer et de nous engager.

Il est important pour les pouvoirs publics de pouvoir compter sur des partenaires professionnels dynamiques et responsables. J'ai toujours observé depuis bien longtemps que vous étiez au premier rang de ces partenaires. C'est ainsi que des projets solides peuvent être construits, amendés, modifiés. C'est ainsi qu'ensemble, pouvoirs publics et responsables professionnels, nous pourrions intéresser davantage de jeunes à vos métiers et apporter aux professionnels en place les réponses qu'ils attendent pour exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Si vous le voulez bien, maintenant, Monsieur le Président, et exprimant encore la joie que j'ai une fois encore de vous recevoir, nous allons nous laisser aller à la tentation de ces merveilleuses galettes que vous avez apportées et dont je vous remercie. Je vous invite à les partager et à les déguster ensemble.

Merci encore, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, et du fond du coeur, je vous renouvelle mes meilleurs voeux pour une très bonne et très heureuse année 2003.